



SEMPER

**AVIS DE REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Les membres du Conseil Municipal sont convoqués pour la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra de manière exceptionnelle pendant l'état d'urgence sanitaire et la période de confinement à la salle des fêtes (située 875 - Route du Chef Lieu)

LE MARDI 24 NOVEMBRE 2020 A 19 H 00

ORDRE DU JOUR

- 1° - Approbation procès-verbal
- 2° - Compte-rendu de Monsieur le Maire concernant les décisions prises par lui, en tant qu'autorité délégataire en application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 3° - Dossiers d'urbanisme
- 4° - Notification du rapport définitif de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)
- 5° - Rapport d'activité 2019 et rapport sur le prix et la qualité du service déchets (RPQS) de la Communauté de Communes des Quatre Rivières
- 6° - Rapports annuels sur le prix et la qualité des services de l'eau potable et de l'assainissement
- 7° - Mise à disposition de tablettes numériques destinées à l'information des élus
- 8° - Règlement intérieur
- 9° - Autorisation pour dépôt de permis de construire
- 10° - Protocoles transactionnels
- 11° - Virements de crédits
- 12° - Acquisition places de parking
- 13° - Information sur les avancements des commissions municipales

Le Maire,
Bruno FOREL.



Affiché le 20 novembre 2020 selon l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.